

POUR NOUS CONTACTER



Impôts des Particuliers

impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, prélèvement à la source



0 809 401 401

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
(service gratuit + coût de l'appel)

Cadastre

Pour toute sollicitation auprès du service du cadastre
(demande de relevé de propriété, renseignements sur le plan cadastral, etc)

Posez votre question ou sollicitez au préalable un rendez-vous à



sdif64.ptgc.bearn@dgif.finances.gouv.fr

Eau – Cantine – Ordures ménagères



05 59 98 68 68

du lundi au vendredi de 9h à 12h – 13h30 à 16h
(service gratuit + coût de l'appel)



sgc.pau@dgif.finances.gouv.fr

POUR PAYER




Facture et amende avec QRCode



→ Rendez-vous chez votre
buraliste agréé, affichant ce logo
avec votre QRCode

1

Vérifiez que votre avis,
comporte :
- un QR code 
- la mention payable
auprès d'un buraliste
dans les modalités
de paiement

2

Rendez-vous chez votre buraliste
avec votre facture, scannez
et payez en toute sécurité



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès
de votre centre des Finances publiques ou sur le site
impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

Facture et amende sans QRCode



→ 29 rue de MONPEZAT 64000 PAU
lundi matin – jeudi matin